



LÉGISLATURE 2020-2025  
DÉLIBÉRATION PR-1520  
SÉANCE DU 5 OCTOBRE 2022

**Préavis favorable sur le projet d'abrogation du plan localisé de quartier PLQ N° 27 597-307 Cité universitaire, adopté par le Conseil d'Etat le 18 juillet 1984, situé à l'angle des avenues Louis-Aubert et de Miremont (PR-1520)**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres k) et r), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

vu la demande du Département du territoire;

sur proposition du Conseil administratif,

*décide:*

à l'unanimité, soit par 61 oui

*Article unique.* – de préavis favorablement le projet d'abrogation du plan localisé de quartier N° 27 597-307 situé à l'angle des avenues Louis-Aubert et de Miremont.

---

Certifié conforme :

Le Secrétaire :

Pierre Scherb

La Présidente:

Uzma Khamis Vannini